



ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER DE HAUTE CORSE

Siege social : Clinique Maymard, Rue Marcel Paul
20200 BASTIA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER DE HAUTE CORSE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE CONTRE LE CANCER DE HAUTE CORSE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bastia, le 28 avril 2023

EXCO ALBERTINI & ASSOCIÉS

Véronique ALBERTINI
Commissaire aux Comptes

él. 04 95 34 37 37 - Fax 04 95 31 50 10

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 268.00	(958.90)	309.10	507.10
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	1 268.00	(958.90)	309.10	507.10
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 208.27	(4 894.52)	3 313.75	2 182.31
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 208.27	(4 894.52)	3 313.75	2 182.31
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	9 476.27	(5 853.42)	3 622.85	2 689.41
STOCKS et EN-COURS	500.00		500.00	630.00
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	500.00		500.00	630.00
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	39 655.48		39 655.48	33 093.23
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	39 655.48		39 655.48	33 093.23
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	521 335.43		521 335.43	366 361.08
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	521 335.43		521 335.43	366 361.08
Charges constatées d'avance	945.99		945.99	700.95
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	562 436.90		562 436.90	400 785.26
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	571 913.17	(5 853.42)	566 059.75	403 474.67
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	200 785.78	200 785.78
Réserves statutaires ou contractuelles	200 785.78	200 785.78
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	97 323.89	11 750.97
Excédent ou déficit de l'exercice	118 354.76	85 572.92
Situation nette (sous total)	416 464.43	298 109.67
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	416 464.43	298 109.67
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	72 333.01	43 806.11
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	72 333.01	43 806.11
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 032.00	1 558.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	2 032.00	1 558.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	75 230.31	60 000.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 787.05	24 738.54
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	4 446.46	3 170.55
Dettes fiscales	5 668.80	5 663.80
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 328.00	26 428.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	75 230.31	60 000.89
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	566 059.75	403 474.67

N

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	5 680.00	4 816.00	864.00	17.94 %
Ventes de biens et services	68 269.20	39 676.47	28 592.73	72.06 %
Ventes de biens . dont ventes de dons en nature	460.00		460.00	
Ventes de prestations de service . dont parrainages	67 809.20	39 676.47	28 132.73	70.91 %
Concours publics et subventions d'exploitation	99 920.00	75 410.00	24 510.00	32.50 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	68 253.59	106 605.42	(38 351.83)	-35.98 %
Dons manuels Mécénats Legs, donations et assurances-vie	68 253.59	106 605.42	(38 351.83)	-35.98 %
Contributions financières reçues	106 496.74	34 223.37	72 273.37	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés	53 293.10	32 835.00	20 458.10	62.31 %
Autres produits	509.98	2.22	507.76	
PRODUITS D'EXPLOITATION	402 422.61	293 568.48	108 854.13	37.08 %
Achats de marchandises	14.28	12.38	1.90	15.35 %
Variation de stock	130.00	160.00	(30.00)	-18.75 %
Autres achats et charges externes	88 998.91	69 892.59	19 106.32	27.34 %
Aides financières	82 600.00	57 200.00	25 400.00	44.41 %
Impôts, taxes et versements assimilés	251.27	204.51	46.76	22.86 %
Salaires et traitements	23 791.37	22 832.59	958.78	4.20 %
Charges sociales	4 875.97	4 664.49	211.48	4.53 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 209.66	918.30	291.36	31.73 %
Reports en fonds dédiés	81 820.00	47 460.00	34 360.00	72.40 %
Autres charges	9 891.95	5 141.02	4 750.93	92.41 %
CHARGES D'EXPLOITATION	293 583.41	208 485.88	85 097.53	40.82 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	108 839.20	85 082.60	23 756.60	27.92 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 751.45	490.32	1 261.13	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	1 751.45	490.32	1 261.13	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	1 751.45	490.32	1 261.13	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	110 590.65	85 572.92	25 017.73	29.24 %
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	7 764.11		7 764.11	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 764.11		7 764.11	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	7 764.11		7 764.11	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	411 938.17	294 058.80	117 879.37	40.09 %
TOTAL DES CHARGES	293 583.41	208 485.88	85 097.53	40.82 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	118 354.76	85 572.92	32 781.84	38.31 %
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	9 900.00 2 870.61	9 900.00 755.33	2 115.28	0.00 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 770.61	10 655.33	2 115.28	19.85 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	2 870.61 9 900.00	755.33 9 900.00	2 115.28	0.00 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 770.61	10 655.33	2 115.28	19.85 %
NON AFFECTÉS				

N



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

Comité départemental
HAUTE-CORSE

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
	DE L'EXERCICE.....	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	5
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	5
2.1.1	<i>Préambule</i>	5
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	5
2.2	DÉROGATIONS.....	5
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	5
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	6
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	6
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	6
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	7
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	8
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	8
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i>	8
3.1.7	<i>Stocks</i>	8
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	8
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations</i>	9
3.1.3	<i>Disponibilités</i>	9
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	9
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance</i>	9
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	10
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	10
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	11
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	12
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	13
3.2.4.1	Tableau de variation	13
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	13
3.2.5	<i>Dettes</i>	13
3.2.5.1	Etat des échéances	13
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	14
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	14
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	14
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	15

4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	15
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	16
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	16
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	16
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers.....	16
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	16
4.2.1.4	Mécénat.....	16
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	17
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	17
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	17
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	17
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	17
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	18
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	18
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	18
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	18
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	19
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	19
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	19
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	20
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	20
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	20
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	20
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	21
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	21
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	21
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	22
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	23
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	23
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	23
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	24
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	24
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	24
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	24
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	25
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	25
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	25
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	25
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	25
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	25
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	25

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont :

- Encaissement d'un LEG d'un montant de 95.266 €

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice suivant sont :

- Encaissement d'un LEG d'un montant de 44.583 €

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part. Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.
- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part. Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement. Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 268			1 268
Immobilisations corporelles	6 539	1 669		8 208
Immobilisations financières				
Total	7 807	1 669	0	9 476

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles		
→ ...		
Immobilisations corporelles		
→ Ets caporossi copieur	1 669	
Immobilisations financières		
→ ...		
Total	1 669	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	761	198		959
Amort.Immobilisations corporelles	4 357	538		4 895
Amort.Immobilisations financières				
Total	5 118	736	0	5 853

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Non concerné.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Non concerné.

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	39 655	39 655	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	946	946	
Total	40 601	40 601	0

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	399 942	
Livrets et comptes épargne	79 534	
Comptes à terme	40 000	
Total	519 475	0

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Autres créances		
→ Organismes sociaux	283	
→ Subventions	33 700	5 740
→ Legs		19 223
→ Dons	5 520	8 020
→ Divers	42	

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Assurances	946	701
Total	946	701

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves	200 786								200 786	
Report à nouveau	11 751		85 573						97 324	
Excédent ou déficit de l'exercice	85 573		-85 573		118 355				118 355	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	298 110	0	0	0	118 355	0	0	0	416 465	0

2

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Non concerné

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 558	474		2 032
→				
Total	1 558	474	0	2 032

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 787	16 787		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	10 115	10 115		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	48 328	48 328		
Produits constatés d'avance		0		
Total	75 230	75 230	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	5 669	5 669
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	5 669	5 669
Dettes sociales :	4 446	3 171
→ Urssaf/ Pôle emploi	679	483
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance	139	123
→ Caisse de mutuelle	756	427
→ Organismes sociaux autres charges à payer		205
→ Dettes congés à payer	2 298	1 546
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	575	387
→ Prélèvement à la source		
Total	10 115	8 839

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	16 787	24 739
→ FNP - Factures non parvenues	13 997	17 462
→ Fournisseurs	2 790	7 276
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	48 328	26 428
→ Charges à payer - recherche	48 328	26 428
...		
Total	65 115	51 167

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Non concerné.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Ajoutés à la fin des annexes :

- CROD emplois
- CROD ressources

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75520100	95 266
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		95 266

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		95 266
-----------------------------	--	---------------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ... Cotisations sans contrepartie	5 680	4 816
→ ... Dons, legs et mécénat	68 254	106 605
→ ... Autres produits	163 535	58 900
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ... Produits financiers	1 751	490
→ ...		
→ ...		
Total	239 220	170 812

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services	19 505	15 002
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	19 505	15 002

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	53 293	32 835
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	53 293	32 835

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie. Et garde un caractère permanent.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer			1 299	0
Assurance			1 344	1 344
Electricité et eau				
Téléphone			1 139	1 139
Affranchissement			1 534	1 534
Autres (à préciser)				0
Total	0	0	5 316	4 017

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	35%	35%
Coût de traitement des dons	22%	22%
Frais de manifestations	11%	11%
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	32%	32%
Total	100%	100%

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	41 045	44 211
Actions d'information, prévention, dépistage	23 461	14 769
Actions de formation	24 737	20 971
Actions de recherche	2 710	1 423
Actions autres	290	196
Total	92 244	81 571
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	10 000	2 000
Actions d'information, prévention, dépistage	5 000	5 000
Actions de formation		
Actions de recherche	41 900	20 000
Actions autres		
Total	56 900	27 000

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	377	669
Frais de fonctionnement	31 112	27 555
Autres charges	1 102	904
...		
...		
...		
...		
Total	32 591	29 127

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	70 216	41 689
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	2 117	2 117
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	72 333	43 806

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Abandon de frais	Prix d'acquisition	2 871	755
Mise à disposition des locaux	Estimation du coût	9 900	9 900
	Total	12 771	10 655

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisiées en France		Réalisiées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme							
Achats de marchandises	14									14
Variation de stock	5 1092			130						130
Autres achats et charges externes	25 700	56 900		17 884		20 023				88 999
Aides financières	88			83		80				82 600
Impôts, taxes et versement assimilés	8 327			7 851		7 613				251
Salaires et traitements	1 746			1 647		1 483				23 791
Charges sociales						736				4 876
Dotations aux amortissements et dépréciations							474			1 210
Dotations aux provisions										
Reports en fonds dédiés									8 1820	
Autres charges	5 277			1 959		2 656				8 1820
Charges financières										
Charges exceptionnelles										
Participations des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices										
TOTAL	92 244	56 900	0	29 554	0	32 591	474	0	8 1820	293 583

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes	1 344
Autres missions	
Total	1 344

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Autres produits exceptionnels	
→ Autres produits exceptionnels siège	7 764
→ ...	
→ ...	
Total	7 764
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Ajoutés à la fin des annexes :

- CER emplois
- CER ressources

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014	Corporelle	861			861		
2015	Corporelle	2 890			2 890		
2016	Corporelle	378			378		
2017							
2018							
2019	Corporelle	1 813			1 813		
2020							
2021	Corporelle	1 865			1 865		
2022	Corporelle	1 669			1 669		
	Total	9 476			9 476		

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration	44 583	
→ Assurance-vie		
Total	44 583	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Non communiqué

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	1 820	1
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	1	1 820	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 452
6257 - Réceptions	Restauration	1 068
...	...	
...	...	
...	...	
Total		3 520

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 710 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

2

REPORTING - COMITÉ DE HAUTE CORSE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES					
1.1 Réalisées en France	149 143,93	81 212,93	108 571,26	60 635,26	
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	149 143,93	81 212,93	108 571,26	60 635,26	
1.1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	92 243,93	24 312,93	81 571,26	33 635,26	
1.1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	56 900,00	56 900,00	27 000,00	27 000,00	
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	29 554,17	24 018,76	22 904,16	22 904,16	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	29 554,17	24 018,76	22 904,16	22 904,16	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	32 591,31	14 101,33	29 127,46	9 875,24	
3.1 Frais d'information et de communication	377,00	377,00	668,87	668,87	
3.2 Frais de fonctionnement	31 112,10	12 622,12	27 554,88	8 302,66	
3.3 Autres charges	1 102,21	1 102,21	903,71	903,71	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	474,00	474,00	423,00	423,00	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	81 820,00		47 460,00		
TOTAL CHARGES	293 583,41	119 807,02	208 485,88	93 837,66	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	118 354,76		85 572,92		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	2 870,61	2 870,61	755,33	755,33	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	9 900,00	9 900,00	9 900,00	9 900,00	
TOTAL	12 770,61	12 770,61	10 655,33	10 655,33	

2

REPORTING - COMITÉ DE HAUTE CORSE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUIITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
1.1 Cotisations sans contrepartie	-239 219,96	-239 219,96	-170 811,58	-170 811,58	
1.2 Dons, legs et mécénat	-5 680,00	-5 680,00	-4 816,00	-4 816,00	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-68 253,59	-68 253,59	-106 605,42	-106 605,42	
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
2.1 Cotisations avec contrepartie	-19 505,11	-19 505,11	-59 390,16	-59 390,16	
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-11 231,02	-11 231,02	-15 000,00	-15 000,00	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-8 274,09	-8 274,09	-2,22	-2,22	
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS					
	-99 920,00	-99 920,00	-75 410,00	-75 410,00	
TOTAL	-53 293,10	-411 938,17	-32 835,00	-294 058,80	-170 811,58

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2022		Décembre 2021	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUIITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat	-12 770,61	-12 770,61	-10 655,33	-10 655,33	
Prestations en nature	-2 870,61	-2 870,61	-755,33	-755,33	
Dons en nature	-9 900,00	-9 900,00	-9 900,00	-9 900,00	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL	-12 770,61	-12 770,61	-10 655,33	-10 655,33	

	20B - COMITÉ DE HAUTE CORSE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		81 212,93	60 635,26
<i>1.1 Réalisées en France</i>		81 212,93	60 635,26
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		24 312,93	33 635,26
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		15 875,45	24 211,46
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		700,22	7 755,32
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		4 736,79	49,07
Actions de société et politique de santé		290,37	196,29
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		2 710,10	1 423,12
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		56 900,00	27 000,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		10 000,00	2 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		5 000,00	5 000,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		41 900,00	20 000,00
<i>Programmes nationaux</i>		41 900,00	20 000,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>			
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		24 018,76	22 904,16
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		24 018,76	22 904,16
Frais d'appel de dons		914,68	9 787,39
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		8 226,18	7 017,21
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et reventes		14 877,90	6 099,56
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		14 101,33	9 875,24
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		377,00	668,87
Frais d'information et de communication externe		377,00	668,87
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		12 622,12	8 302,66
Frais de gestion		9 928,39	6 568,73
Formation administrative			
Impôts et taxes		80,41	65,44
Cotisation statutaire 10%		2 613,32	1 668,49
<i>3.3 Autres charges</i>		1 102,21	903,71
Charges financières		366,55	408,41
Dotations aux amortissements		735,66	495,30
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		119 333,02	93 414,66
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		474,00	423,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		119 412,94	76 973,92
TOTAL		239 219,96	170 811,58

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		

 <small>CONTRE LE CANCER</small>	20B - COMITÉ DE HAUTE CORSE	Décembre 2022	Décembre 2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<i>Réalisées en France</i>			
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		2 870,61	755,33
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		9 900,00	9 900,00
TOTAL		12 770,61	10 655,33

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

N

 20B - COMITÉ DE HAUTE CORSE	Décembre 2022	Décembre 2021
RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-239 219,96	-170 811,58
1.1 Cotisations sans contrepartie	-5 680,00	-4 816,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-68 253,59	-106 605,42
Dons manuels non affectés	-67 253,59	-93 285,70
Dons manuels affectés	-1 000,00	-13 319,72
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-165 286,37	-59 390,16
Manifestations	-67 809,20	-39 676,47
Ventes (dont abonnement à vivre)	-460,00	
Prestations et autres ventes		
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		
Autres produits affectés		
Produits financiers	-1 751,45	-490,32
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-95 265,72	-19 223,37
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-239 219,96	-170 811,58
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	-239 219,96	-170 811,58

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	280 971,26	203 502,04
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	119 412,94	76 973,92
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		495,30
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	400 384,20	280 971,26

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-12 770,61	-10 655,33
Bénévolat	-2 870,61	-755,33
Prestations en nature	-9 900,00	-9 900,00
Dons en nature		
TOTAL	-12 770,61	-10 655,33